



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 8 janvier 2024
(OR. en)

17021/23
COR 1

MI 1156
ENT 282
ENV 1535
COMPET 1306
DELECT 216
IND 712

NOTE POINT "I/A"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
N° doc. Cion:	ST 15968/23 + ADD 1 - C(2023) 7206
Objet:	Règlement délégué de la Commission modifiant la directive 2000/14/CE en ce qui concerne les méthodes de mesure du bruit aérien émis par les matériels destinés à être utilisés à l'extérieur des bâtiments - Intention de ne pas exprimer d'objections à l'égard d'un acte délégué

Le présent corrigendum ne concerne pas la version française.